<u>Symposium de L'Heure du partage</u>
« Journée du partage »
Dimanche 5 mai 2016 à 17h30

22 allée de Barcelone 31000 Toulouse

***

Monsieur le député,
Monsieur le maire de Toulouse,
Mesdames, Messieurs,

Vous avez choisi de consacrer toute cette journée au partage et à l'échange entre communautés religieuses et spirituelles. Vous avez fait le choix de privilégier aujourd'hui le rassemblement, plutôt que la haine et le rejet. Votre démarche et votre présence ici aujourd'hui témoigne de votre esprit Républicain.

Notre pays est traversé de nombreux courants de pensée philosophiques, spirituels et religieux. Cette diversité est une richesse. En faisant vivre le dialogue entre ces courants, qui est indispensable à la cohésion de notre territoire, c'est cette richesse que vous faîtes fructifier. Et je tiens à vous assurer de l'attention toute particulière que M. le préfet Mailhos, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, porte à ce dialogue en Haute-Garonne.

En effet, dans le cadre d'une République laïque, les échanges entre religions, courants philosophiques et spirituels, dans toute leur diversité, sont vecteurs de paix et de cohésion sociale.

I. C'est une évidence : pour vivre ensemble et en paix, il faut se connaître.

Apprendre à se connaître est un long processus, qui requiert patience et ouverture. Aujourd'hui, ce symposium vient marquer une étape sur le chemin de la paix et du respect mutuel sur lequel vous, croyants, athées, agnostiques, adeptes de toutes philosophies de vie, vous êtes engagés.

Connaître l'autre, son histoire, ses convictions, ce qui nous différencie, mais aussi ce que nous avons en commun, est la clé d'un avenir paisible. Partir à la découverte, à la rencontre de l'autre, c'est dépasser les incompréhensions et les préjugés. C'est chasser cette suspicion, ces amalgames et cette peur qui conduisent à la haine. En se donnant les moyens de se comprendre et de vivre ensemble, c'est la cohésion sociale de tout un territoire que l'on renforce.

II. Le cadre laïque de la République est lui aussi facteur de paix, car il doit favoriser cette rencontre entre les communautés.

En ne privilégiant aucun culte, la République laïque garantit l'égalité de tous les citoyens. Elle leur assure à tous le même respect et leur offre la liberté de penser, la liberté de croire ou de ne pas croire. Quelle que soit la philosophie dont il se réclame, chaque citoyen est reconnu par la République comme son enfant.

Le panorama des cultes pratiqués en France et des spiritualités

revendiquées a considérablement évolué depuis l'adoption de la loi de 1905. De nouvelles spiritualités sont revendiquées et de nouvelles pratiques religieuses ont gagné en visibilité.

Pourtant l'esprit laïque de la cette loi demeure. Il permet toujours à chaque citoyen de voir d'abord en l'autre son compatriote, son frère. L'esprit de 1905 nous permet encore aujourd'hui de prendre conscience de ce qui nous rassemble, au-delà de nos spiritualités différentes ou notre absence même de spiritualité.

III. Votre démarche est pleinement républicaine, car elle fait vivre la fraternité.

Vous avez souhaité nommer cette journée qui vient clore un cycle d'échanges et de rencontres, « Journée du partage ». Vous avez fait du partage signe de l'aboutissement de votre dialogue.

Il ne s'agit plus pour vous de chercher à connaître et comprendre vos différences, mais il s'agit de véritablement se rapprocher, d'accorder à l'autre sa confiance et de vivre selon les valeurs qui nous rassemblent et que nous partageons tous, celles de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

Il s'agit désormais d'aller plus loin que de reconnaître et accepter les convictions différentes. Il s'agit de tisser et de consolider les liens qui permettront à tous les citoyens, à toutes les communautés spirituelles et philosophiques, de vivre en frères.

***

Conclusion

Aujourd'hui, tous ici rassemblés, par votre présence, et action, vous portez un message de paix et un espoir pour l'avenir. Vous construisez et renforcez la Fraternité dans notre République.

Le chemin est encore long, des appréhensions et incompréhensions persistent, mais c'est par un dialogue constant que nous parviendrons à relever ce défi.

Jean-Luc BROUILLOU

Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Gaudens